

Un nouveau fichier contre les fichés S : "Fichez-nous la paix" (FNLP) avec les fichés S !

Ce n'est pas une solution radicale. Mais on peut en attendre quelques bienfaits.

Avec Benoît
Rayski

Khamzat Azimov, le tueur de la rue Monsigny était, nous apprend-on, fiché S. Compte tenu de sa riche personnalité, il était également inscrit au FSPRT (fichier des signalés pour radicalisation terroriste). D'après les estimations du ministère de l'Intérieur, le premier fichier compte 12.000 individus. Le second près de 20.000 ! Ces chiffres sont effrayants : des milliers d'hommes et de femmes habités par des pulsions mortifères. Il se trouve que la presque totalité des attentats commis en France l'on été par des individus inscrits sur ces listes. La tentation est grande dès lors de dire que ces fichiers ne servent à rien. C'est un peu plus compliqué que cela.

Le ministère de l'Intérieur fait observer, à juste titre, qu'on ne peut pas affecter un policier pour surveiller nuit et jour un fiché S. Le ministère de la Justice fait remarquer, à juste titre également, que la loi ne permet d'arrêter préventivement des individus potentiellement dangereux. Ils sont suspects, mais seulement suspects. Crier "mort aux Juifs" ne veut pas dire à coup sûr qu'on va tuer des Juifs.... Hurler "mort aux koufars" ne signifie pas non plus qu'on va passer à l'acte... Et se shooter avec des vidéos d'égorgeement de Daech n'implique pas nécessairement qu'on va égorger...

La France est un État de droit. Et il est bien qu'elle entende le rester. Mais un autre fichier pourrait utilement fournir quelques pistes ; le fichier des pédophiles. Ils sont répertoriés suite à des condamnations ou pour leur addiction aux vidéos pornographiques avec des enfants. Là aussi, la loi n'autorise pas qu'on les arrête. L'intention ne fait pas le crime. Cependant, on leur rend la vie pénible et difficile. Il leur est interdit de s'approcher d'une école, de roder autour des enfants, ou d'être moniteur dans une colonie de vacances. Une stigmatisation parfaitement utile.

Pourquoi les fichés S et les fichés FSPRT ne bénéficieraient pas d'un traitement voisin ? On pourrait communiquer aux maires qui le demandent – et à qui c'est refusé – les noms de leurs administrés ou de ceux qui aspirent à le devenir qui figurent sur ces fichiers. Ils leur rendraient la vie impossible, jusqu'à ce que, les fichés, écœurés, aillent se faire voir ailleurs. Les organismes HLM devraient être également informés. Ils trouveraient les mesures nécessaires, même en trichant un peu, pour mettre fin à un bail ou pour en refuser un. Est-ce que ça éviterait des attentats ? Sans doute pas. Mais il est bon de pourrir un peu la vie aux porteurs de haine et ça fera du bien à des millions de gens en colère qui pensent, dans un silence rageux, qu'on ne fait rien contre les fichés.